

MOTS DE TÊTE COMPAGNIE

**MATÉRIAUX ET DRAMATURGIE :
UNE POÉSIE EN MOUVEMENT...**

**Un stage de Mots de Tête Compagnie
animé par Nancy Rusek et Eric de Sarria**

**Du 06/09/23 au
07/10/23**

*** 3 lieux nantais:
L'Espace 783
La Libre Usine
La Fabrique
Chantenay-Bellevue**

Conviction →

Impulsion ↗

Point Fixe ↖

Distanciation ↓

Dissociation ↘

Écrire à: motsdetetecompanie@yahoo.com

**SEPT
CENT
QUATRE
VINGT
TROIS
cle29x27**

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

<https://www.motsdetetecompanie.com>

Marcela De Lourdes Burgos Valdès/ paris 2022/ photo : Nancy Rusek

MATÉRIAUX ET DRAMATURGIE : UNE POÉSIE EN MOUVEMENT...

**Une approche des mondes enfouis de Philippe Genty,
à travers la manipulation de marionnettes, de
matériaux,
le mouvement dansé, et leur dramaturgie.**

Un stage de formation professionnelle de 5 semaines à Nantes
Du mercredi 6 septembre au samedi 7 octobre 2022

UN STAGE ANIMÉ PAR NANCY RUSEK ET ERIC DE SARRIA

Profil professionnel des stagiaires

Acteurs et actrices, danseurs et danseuses, mimes, clowns, marionnettistes, artistes de cirque, chorégraphes et metteurs et metteuses-en-scène, performeurs, performeuses, plasticiens et plasticiennes, réalisateurs-réalisatrices, auteurs et auteures qui cherchent à approfondir, questionner ou élargir leur formation.

Prérequis et expérience professionnelle des stagiaires :

Avoir au moins une expérience professionnelle dans l'art de l'interprétation, de la mise en scène et/ou de la chorégraphie. Minimum 20 ans.

Objectifs pédagogiques :

Être capable de développer ses potentialités d'acteur-créateur ;
Être capable de mettre en avant ses ressources d'interprète au service d'un chorégraphe et/ou d'un metteur en scène ;
Être capable de développer un processus créatif de l'écriture à la réalisation scénique en théâtre visuel.

Dates et durée

Durée du stage : 162, 5 heures – 25 jours
Durée hebdomadaire : 32,5 heures
Du **mercredi 06 SEPTEMBRE 2023** au **samedi 07 OCTOBRE 2023**,
samedi 16 septembre inclus, de 10H00 à 17H30.

Lieux

Du Mercredi 06/09/2023 au 22/09//2023 (+samedi 16/09) : Espace 783, 50 rue Fouré, 44 000 Nantes
Du 25/09/2023 au 29/09//2023 : Libre Usine, rue de l'Adriatique, 44 000 Nantes
Du 02/10/2023 au Samedi 07/10/2023 : La Fabrique de Chantenay, 30 boulevard de la liberté, 44 100 Nantes

Informations complémentaires (méthodologie, ...)

Les outils de la Compagnie Philippe Genty sont transmis à travers des échauffements préparatoires aux différentes facettes du travail de la Compagnie, ainsi qu'à travers des exercices cadrés dans lesquels vous devrez improviser et, enfin, à travers un temps de recherche personnelle guidée pour aboutir à une écriture plateau qui sera présentée deux fois au public. Cette formation intensive intègre des notions acquises par Nancy Rusek dans son expérience de danseuse et de chorégraphe (D.E danse, Feldenkraï) et d'Eric de Sarria dans celle de comédien et de metteur-en-scène, tous les deux ayant travaillé au sein de la Compagnie Philippe Genty. Des intervenants ponctuels pourront, par moment, renforcer l'équipe pédagogique.

Nombre de participants : 12

Contenu

Chaque séance commence par un travail préparatoire à la manipulation, au mouvement et au jeu scénique.

1- LE MATERIAU ET SA DYNAMIQUE COMME SOURCE ET SUPPORT À LA DRAMATURGIE DE L'IMAGE. (10 HEURES) (Nancy Rusek (5H00) et Eric de Sarria (5H00))

- Exploration des matériaux (4 heures)
- Détournement des matériaux de leur fonction habituelle (4 heures)
- L'inerte pour affirmer le vivant et vice versa (outil Cie. Genty) (2 heures)

2- L'INTERPRÉTATION COMME SOURCE ET SUPPORT À LA DRAMATURGIE DE L'IMAGE (23 HEURES) (Nancy Rusek (11H30.) et Eric de Sarria (11H30))

- La conviction à partir du souvenir (outil Cie. Genty) (3 heures)
- Rapports de l'interprète au matériau (2 heures)
- Les points fixes, et les ruptures de tempo et la dissociation et les différentes sortes d'impulses et leur influence sur le jeu et la manipulation (4 heures)
- La distanciation : les notions d'intérieur/extérieur (2 heures)
- L'architecture et la prise de conscience du corps. (2heures)
- Manipulation et jeux de regard (2 heures)
- Jeu de l'acteur – manipulateur dans son rapport avec l'inerte (manipulation à vue, ou cachée) (5 heures)
- Musicalité et manipulation (3 heures)

3- PROGRESSION DRAMATIQUE VERS UNE FORME VISUELLE (52,5 HEURES) (Nancy Rusek (26H00) et Eric de Sarria (26H30))

- Recherche individuelle puis en groupe (35 heures)
- Écriture et mise en pratique de la composition (mise en espace, son, lumières : (17 heures 30)

-

4- OCCUPATION DE L'ESPACE, lieu de l'inconscient et des forces psychiques (12 HEURES) (Nancy Rusek (6h.) et Eric de Sarria (6h.))

- Architecture de l'espace et des matériaux (outil Cie. Genty) (4 heures)
- Les axes (2 heures)
- Les entrées (1 heures)
- Les rythmes spatiaux et temporels (3 heures)
- Rapports au public (2 heures)

-

5- VOIX ET TRAVAIL SONORE (5 HEURES) (Eric de Sarria 3H00. Nancy Rusek (2H00))

- La voix comme matière sonore
- Les liens entre la voix et les objets, les matières, le jeu d'acteur
- Le corps et la voix en mouvement.

6- TRANSMISSION DES TECHNIQUES (22 HEURES) (Nancy Rusek (11 h.) et Eric de Sarria (11h))

- Manipulation : marionnettes portées et sur table / matériaux/objets (outil Cie. Genty)
- Postures et appuis dans la manipulation
- Mouvements personnels et intégration des mouvements d'autrui.

7- LES POINTS ABORDÉS SPÉCIFIQUEMENT PAR LE MOUVEMENT DANSÉ. (30 HEURES) (Nancy Rusek 30h.)

- Le mouvement au service du geste, du corps paysage, de la chorégraphie et du matériau (8 heures)
- Développement de la mémoire corporelle et intégration des ressentis (2 heures)
- Les rapports aux états émotionnels à travers le mouvement (4 heures)
- Improvisation et récupération consciente de "L'accident" dans sa composition chorégraphique (et dramaturgique) avec les matériaux (2 heures)
- Points d'appui, dissociation, parties moteurs (2 heures)
- Les différentes qualités de mouvement (2 heures)

8- PRÉSENTATION PUBLIQUE DU STAGE, RESTITUTION ET ÉVALUATION : 8 HEURES (Nancy Rusek (4H.) et Eric de Sarria (4h.))

Inscription et renseignements :

[motsdetetecompagnie\(arobae\)yahoo.com](mailto:motsdetetecompagnie(arobae)yahoo.com)

Inscription ouverte depuis le 10 avril 2023

Prise en charge possible via Pôle-Emploi et/ou l'Afdas

Pas de prise en charge CPF

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap
(compensation possible)



François Couderc et le banquier, photo mArouille, septembre 2022

VOIR CI-DESSOUS NOS CONDITIONS DE FORMATION

Type d'action de formation

Catégorie n°1 prévue par l'article L.6313-1 du Code du travail: Élargissement et approfondissement des compétences artistiques, dans le cadre de la formation professionnelle.

Ce stage de formation professionnelle s'inscrit dans le cadre du livre III et IV, partie 6, du code du travail

L'association Mots de tête Compagnie est certifiée **QUALIOPI**.

Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Diplôme de fin de formation initiale (français ou étranger) ou une formation artistique d'un an minimum ou une expérience professionnelle artistique de trois ans minimum

La formation peut s'adresser aux personnes en situation de handicap, mais pour les personnes à mobilité réduite, une les habilitations des lieux d'accueil restent à confirmer.

Intervenants

Les intervenants principaux prévus sont :

- **NANCY RUSEK, DANSEUSE, CHORÉGRAPHE, MANIPULATRICE**
- **ERIC DE SARRIA, COMÉDIEN, MANIPULATEUR**

D'autres intervenants peuvent être invités à animer plusieurs séances

Vous trouverez le CV des principaux intervenants dans la Cv-thèque de www.motsdetetecompagnie.com

Moyens pédagogiques et techniques

Fourniture des matériaux et des différents types de marionnettes. Selon les exercices, les méthodes pédagogiques employées sont soit expositives, participatives, démonstratives, ou expérientielles, soit elles associent ces différentes méthodes dans un même processus d'apprentissage. Rarement passives, ces méthodes sont plutôt actives. Certains aspects de la formation se rapprochent fortement des conditions de travail professionnel (temps de recherche personnelle et/ou collective)

Engagements du stagiaire

Le stagiaire s'engage par le présent contrat à se conformer au programme de formation figurant en annexe 1 et au règlement intérieur figurant en annexe 3. Il s'engage notamment à remplir et signer les documents remis par l'organisme de formation (feuilles de présence journalière, questionnaires d'évaluation) pendant toute la durée du stage et à son issue.

Modalités d'évaluation et de sanction de la formation

- Accompagnement pédagogique individuel en continu pendant toute la durée du stage
- Processus d'évaluation continue selon les critères figurant en annexe 2.
- Travaux pratiques : travail de recherche individuelle et/ou collective en vue d'une présentation publique

- Évaluation de fin de stage : présentation publique de 5 minutes en moyenne en fin de stage
- Bilan individuel de fin de stage et établissement des perspectives professionnelles.

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Le participant reconnaît savoir qu'il n'y a pas de possibilité de prise en charge par le C.P.F.
Il reconnaît savoir que cette formation est non diplômante, et non qualifiante.

Dispositions financières

Le coût de cette formation est au minimum de 2 800 euros Net de Taxe. (payable en 4 fois)
Il peut être prise en charge par Pôle-Emploi et/ou l'Afdas.
Le coût de la formation y est alors différent.

Dédit ou abandon

En cas de dédit par le stagiaire, l'organisme de formation ne réclamera rien à Pôle-Emploi ou au participant, sauf, dans ce dernier cas, si l'annulation a lieu à moins de 10 jours du début du stage. En cas d'abandon en cours de cette formation, l'organisme se fera payer au prorata de la présence du stagiaire par l'organisme ou par lui-même.

Droit à l'image

La signature de ce contrat implique que vous acceptiez que nous prenions de photos et des films vidéos pour notre usage interne et pour la promotion de notre travail pédagogique et artistique sur tous les supports médiatiques existants actuels et à venir (internet, site, Facebook, vidéo, diffusion Tv,...).
Cependant, vous pouvez signer et parapher ce contrat en y mentionnant votre refus (« refus d'accord pour droits à l'image »)

De même, si vous acceptez à la signature de ce contrat, mais que **vous changiez d'avis en cours de formation**, un simple mail ou lettre écrite de votre part suffira, à tous moments, à mettre fin à votre consentement.

Litige

En cas de litige et après épuisement des voies amiables, le Tribunal de **Paris** sera seul compétent pour régler le litige.

ANNEXE 1

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL :

10H00–11H45 : Préparation/échauffement

12H00–13H30 : Transmission des fondamentaux et des outils pédagogique et artistiques issus du corpus de la Compagnie Philippe Genty et de Philippe Genty lui-même

14H30–17H30 : Mise en pratique des outils lors d'exercices, d'improvisations, des recherches individuelles et collectives.

Le stage de formation professionnelle se terminera par deux présentations publiques des travaux en cours.

Informations complémentaires (méthodologie, ...)

La méthodologie est fortement inspirée de la pédagogie de Philippe Genty et de Mary Underwood.

Les fondamentaux de manipulation sont transmis à travers des échauffements préparatoires à la manipulation proprement dite. Un travail de composition dramaturgique et chorégraphique accompagne celui de l'écriture incluant mouvement, manipulation et jeu d'acteur.

Cette écriture plateau sera présentée (gratuitement) devant un public restreint.

Cette formation intègre des notions acquises par Eric de Sarria et Nancy Rusek tout au long de leurs carrières respectives de danseur et comédien et danseuse chorégraphe puis de manipulateur/trice au sein de la Compagnie Philippe Genty.

Supports fournis aux stagiaires

Différents types de marionnettes sont proposés comme support de jeu et de manipulation

Au niveau des ressources, un livre et des documents papiers et numériques seront montrés aux stagiaires, voire distribués.

4 à 6 stagiaires par poste de travail

Évaluation pédagogique en fin de parcours.

Une évaluation continue est faite par les intervenants aux stagiaires, tant à la suite des exercices que des improvisations (commentaires donnés par les intervenants et par les stagiaires eux-mêmes sous l'écoute des intervenants.) Une évaluation quotidienne systématique est faite en interne, entre les deux intervenants selon des critères subjectifs ou objectifs.

Enfin, la présentation publique des travaux de fin de stage permet une auto-évaluation, et une évaluation de chaque stagiaire, avec les intervenants

En cours de stage, des entretiens impromptus sont organisés à la demande du groupe, des participants et/ou des intervenants. Un temps d'écoute et d'échange de 20 minutes par stagiaire est pris en fin de stage pour évaluer le parcours effectué et évoquer les perspectives d'avenir, les types d'emploi, et la forme de la carrière (développement de l'écriture, réorientation du genre d'interprétation, reprise d'une formation, ...)

Points additionnels :

La formation est dispensée en priorité en français. Il est donc préférable que vous compreniez correctement le français. Cependant les intervenants peuvent dispenser les cours en anglais et/ou espagnol.

Attention ! Rappel !

Pas de possibilité de prise en charge par le C.P.F.
Formation non diplômante, non qualifiante.

Pour tous renseignements, écrivez à

motsdetetecompagnie@yahoo.com

Eric de Sarria, Responsable pédagogique, +33683827787



Photo : mArouille, septembre 2022, François Couderc

ANNEXE 2

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET D'ÉVOLUTION

TRAVAIL CORPOREL EN MOUVEMENT ET MANIPULATION
Intégration de la notion de dissociation
Intégration de la notion de conviction
Intégration de la notion de concentration
Intégration de la notion de point fixe dans l'espace et sur le corps
Intégration de la notion d'impulsion
Intégration de la notion de suspension, d'arrêt, et d'immobilité
Intégration des notions de manipulation de marionnettes
Intégration des notions de manipulation de matériaux
Intégration de la notion d'espace (dont les axes et les entrées)
Intégration de la notion de direction du buste et du corps
Intégration de la notion de rupture dans l'espace
Intégration de la notion de rythme dans l'espace
Intégration de la notion de temporalité
Intégration de la notion de rupture temporelle
Intégration de la notion de rythme corporel
Intégration de la notion de musicalité
Intégration de la notion de regard
Fluidité du corps et organisation corporelle
Intégration de la notion de "centre moteur"
Intégration de la perception des appuis
Évolution de la prise de conscience du corps
Confiance et tenue corporelle sur scène
Capacité d'intégration des mouvements d'autrui
JEU
Intégration de la notion des différents rapports au public
Intégration de la notion de "distanciation" vis à vis des matériaux
Intégration de la notion de "distanciation" vis à vis de soi et des autres.
Intégration de la notion d'écoute de soi
Intégration de la notion d'écoute des autres stagiaires et du groupe

Intégration de la notion d'écoute des matériaux
Intégration de la notion d'écoute des intervenants

RESPONSABILITÉ
Autonomie
Responsabilité de soi
Responsabilité (et respect) vis à vis des autres stagiaires et de l'entourage
CRÉATIVITÉ
Sens de la dramaturgie
Honnêteté et ténacité dans la recherche
Compréhension de la notion de métaphore dans sa mise en pratique
Mobilisation du corps et investissement personnel
Sens du travail en équipe

ANNEXE 3

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA FORMATION

Il est demandé à chacun et à chacune ... :

1. De respecter scrupuleusement les horaires quotidiens de début et fin de travail. Vous devrez anticiper ces horaires pour votre changement de tenue et pour votre échauffement personnel si vous en ressentez le besoin.
Le non-respect ponctuel de ces horaires doit faire l'objet d'une dérogation obtenue au préalable auprès de l'organisme de formation. Ce dernier décide en coopération de l'octroi de la dérogation. Les conditions de cette dérogation (durée de l'absence, mesures à respecter pour le bon déroulement du travail du groupe) seront communiquées le plus rapidement possible au stagiaire.
2. D'avertir l'organisme de formation le plus longtemps à l'avance possible en cas absence, quelle qu'en soit la cause. Si elle est imprévue, prévenir dès que possible par téléphone un des intervenants. En cas d'arrêt maladie ou d'accident, un certificat médical sera demandé.
En cas d'absences répétées non justifiées, l'organisme de formation se réserve le droit, en concertation avec le stagiaire, d'en tenir compte pour l'évaluation finale de celui-ci.
3. De respecter strictement le règlement intérieur des lieux où se déroule la formation. Il est demandé d'en prendre connaissance obligatoirement.
Il sera, en outre, expressément demandé au stagiaire de coopérer au rangement et nettoyage des lieux de travail et de pause-café, et de participer au rangement du matériel pédagogique et/ou artistique utilisé.
4. De respecter l'intégrité physique et morale de tous et de toutes, sans exception (Voir article 6)
5. **HYGIENE ET SECURITE : LA PREVENTION DES RISQUES**
d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur du lieu où se déroule la formation (cf. article 2), et à défaut de l'organisme professionnel signataire du présent contrat, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de pénalité, voire d'exclusion après plusieurs avertissements.

6. . LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS.

Si vous notez un comportement de violence et/ou de harcèlement sexistes et sexuels à votre égard ou à l'égard des personnes avec lesquelles vous travaillez, vous devez le signaler au référent ad hoc, Eric Lambla de Sarria.

De même vous ne devez, en aucun cas, dans le cadre du travail ou à non, avoir un comportement de violence et/ou de harcèlement sexistes et sexuels envers quiconque. (Article L. 1321-2 du code du travail)

Une telle effraction sera considérée comme une faute grave pouvant entraîner l'exclusion de la personne concernée, après entretien et avant tout recours judiciaire.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

SEPT
CENT
QUATRE
VINGT
TROIS
cie29x27

« Partenariat avec la Cie 29.27 - SEPT CENT QUATRE VINGT TROIS »

Vifs Remerciements à La [Direction du Développement Culturel, Nantes.](#)